



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'INSTALLATION

ETUVE

PRO800-900



MANUEL D'INSTALLATION
FR_PRO800-900_ETUVE_REV A
Rédigé par ECE le 06/02/19
Révisé par ECE le 07/02/19

APPLICABLE A :

V00825	V00826	V01709	V01710	V01745
V01746				

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SECTION 1 - INTRODUCTION	2
1 - Avant-propos	2
2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel	2
3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie	2
SECTION 2 - IDENTIFICATION PRODUIT	3
1 - Plaquette signalétique	3
2 - Cachet exploitant	3
3 - Notes	3
SECTION 3 - VUE D'ENSEMBLE	4
1 - Panneau de commande	4
SECTION 4 – INSTALLATION	5
1 - Généralités	5
2 - Manutention – Mise en place	5
3 - Installation	5
4 - Montage et précautions spécifiques	5
5 - Plaquette signalétique	5
SECTION 5 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE	6
1 - Avant raccordement électrique	6
2 - Raccordement électrique	6
3 - Contrôles après raccordement	6
ANNEXES	7
ANNEXE 1 – SCHÉMAS ÉLECTRIQUES	7
1 - Schémas électrique – Étuve ½ Module	7
2 - Schémas électrique – Étuve 1/1 module	7
ANNEXE 2 – PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	8

SECTION 1 - INTRODUCTION

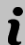
1 - Avant-propos


Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.









Information : info@charvet.fr
S.A.V. : sav@charvet-sa.fr
Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22

 INFORMATION	Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié. La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.
--	--





 AVERTISSEMENT	Toute installation terminée doit donner lieu à un nettoyage complet de l'appareil selon les dispositions prévues dans la partie « NETTOYAGE » du manuel d'utilisation de l'appareil. Il est également impératif de procéder à un essai des différentes fonctions de l'appareil avant livraison du chantier d'installation. Merci de bien vouloir vous référer à la section « UTILISATION NORMALE » du manuel d'utilisation pour plus de détails. Enfin, il est impératif de former le personnel à l'utilisation de l'appareil et de lui remettre un exemplaire du manuel d'utilisation à l'issue de l'installation et de la formation.
--	--

2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie

 INFORMATION	<p><u>Exclusivement pour la France :</u></p> <p>La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.</p> <p><u>Modalités de prise en charge :</u></p> <p>Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez : www.e-dechet.com +33 (0) 1 30 57 79 14.</p> <p>Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.</p>	  
--	---	---

SECTION 3 - VUE D'ENSEMBLE

1 - Panneau de commande



Légende	
N° de repère	Désignation
1	Manette de réglage température
2	Témoin de chauffe

Fig. 1

SECTION 4 – INSTALLATION

1 - Généralités

- L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art et conformément aux instructions de cette notice et réglementations en vigueur dans le pays d'installation.
- Une attention particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné. Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation.

2 - Manutention – Mise en place

- Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle bois et ce, jusqu'à implantation définitive.
- Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie, il est impératif de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3 - Installation

- L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction.
- S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ils doivent être faits d'un matériau non combustible. Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres de distance.
- Retirer toute les protections plastiques des habillages.
- Mettre les pieds de l'appareil en place (Livrés dans un carton séparé).
- Positionner l'appareil à l'emplacement choisi.

4 - Montage et précautions spécifiques

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler la hauteur de chaque pied individuellement.



Fig. 2

5 - Plaquette signalétique

La plaquette signalétique se situe au dos de la porte de l'étuve.

SECTION 5 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – 1.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être de 1.5 mm².
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.



Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1 - Avant raccordement électrique

Avant de procéder au raccordement :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique et de la borne de liaison équipotentielle, à l'arrière de l'appareil.
- Vérifier que la ligne destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

2 - Raccordement électrique

Raccorder la canalisation électrique de l'installation au circuit électrique via le bornier de raccordement.

Équipotentialité

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 (2002-10).



Fig. 3

Repère de liaison équipotentielle

3 - Contrôles après raccordement

Après avoir raccordé l'appareil, s'assurer :

- Du bon serrage des câbles au bornier.
- De la bonne mise à la terre du système.

ANNEXES

ANNEXE 1 – SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

1 - Schémas électrique – Étuve ½ Module

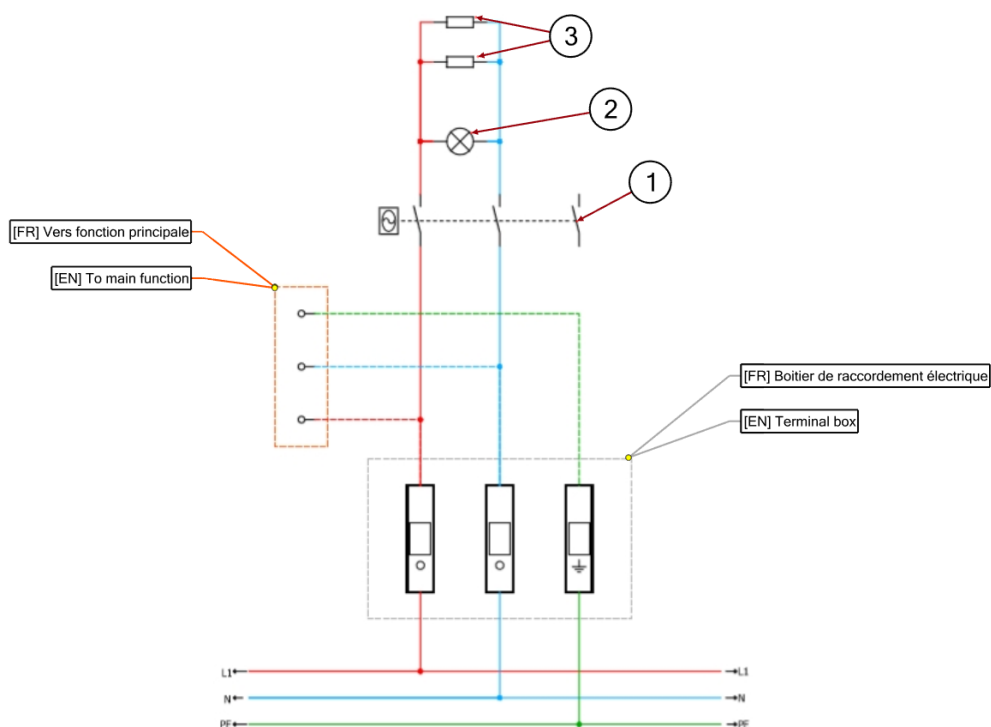


Fig. 4

Légende

N° de repère	Code	Désignation
1	01995A	Thermostat tripolaire
2	173640	Voyant orange 230V
3	02060A	Résistance 750W

2 - Schémas électrique – Étuve 1/1 module

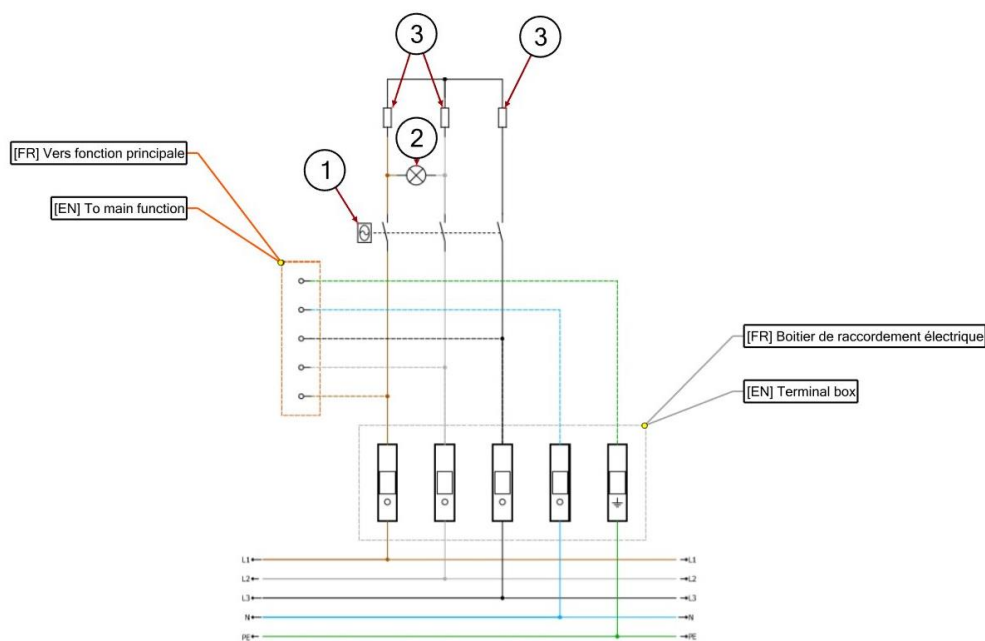


Fig. 5

Légende

N° de repère	Code	Désignation
1	01995A	Thermostat tripolaire
2	173645	Voyant orange 400V
3	02060A	Résistance 750W

ANNEXE 2 – PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Thermostat tripolaire	01995A		Voyant Orange 230V 400V	173640 173645	
Résistance 750W	02060A		Manette électrique	501146	
Insert pour manette électrique	07879A				



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'UTILISATION

ETUVE

PRO800-900



MANUEL D'UTILISATION
FR_PRO800-900_ETUVE_REV A
Rédigé par ECE le 06/02/19
Révisé par ECE le 07/02/19

APPLICABLE A :

V00825	V00826	V01709	V01710	V01745
V01746				

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SECTION 1 - INTRODUCTION	2
1 - Avant-propos	2
2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel	2
3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie	2
SECTION 2 - IDENTIFICATION PRODUIT	3
1 - Plaquette signalétique	3
2 - Cachet exploitant	3
3 - Notes	3
SECTION 3 – UTILISATION	4
1 - Avertissements	4
2 - Panneau de commande	4
3 - Avant la première mise en route	4
4 - Utilisation normale	5
A - Utilisation en chauffe assiettes	5
B - Utilisation pour maintien en température	5
5 - Mise hors service	5
SECTION 4 – NETTOYAGE & ENTRETIEN	6
1 - Avertissements	6
2 - Nettoyage – Habillages en acier inoxydable	6
3 - Nettoyage – Enceinte de l'étuve	6
ANNEXES	7
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	7

SECTION 1 - INTRODUCTION

1 - Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

Information : info@charvet.fr
S.A.V. : sav@charvet-sa.fr
Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22



INFORMATION

Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.

2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge :

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

www.e-dechet.com
+33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.



SECTION 3 – UTILISATION

1 - Avertissements



Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.

Toute utilisation normale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- NE PAS TENTER DE RÉPARER UN APPAREIL DÉFECTUEUX PAR VOUS-MÊME, EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT, MERCI DE CONSIGNER L'APPAREIL (L'ISOLER DE SES SOURCES D'ALIMENTATION, ET LIMITER SON ACCÈS AUX SEULES PERSONNES HABILITÉES), DANS L'ATTENTE DE L'INTERVENTION DE L'INSTALLATEUR.
- NE PAS UTILISER UN APPAREIL EN CAS DE MISE EN SÉCURITÉ DE CE DERNIER, NE PAS TENTER DE BY-PASSER LE/LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE L'APPAREIL.
- NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER UN APPAREIL, EN PARTICULIER À VIDE, SANS SURVEILLANCE.
- CE MATÉRIEL DOIT ÊTRE RÉVISÉ À MINIMA UNE FOIS PAR AN PAR UN INSTALLATEUR QUALIFIÉ.
- CERTAINES PIÈCES DE CET APPAREIL SONT PROTÉGÉES PAR LE FABRICANT, EN CAS DE DÉFAILLANCE, IL CONVIENT DE FAIRE INTERVENIR L'INSTALLATEUR POUR REMPLACEMENT OU RÉPARATION.

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2 - Panneau de commande



Fig. 1

Légende	
N° de repère	Désignation
1	Manette de réglage température
2	Témoin de chauffe

3 - Avant la première mise en route

Avant la première mise en route :

- Retirer tous les films de protection plastique des revêtements en acier inoxydable.
- Procéder à un nettoyage complet de l'appareil afin d'une part, retirer les poussières ayant pu s'accumuler durant la période de stockage, et d'autre part, éliminer les résidus de produits ayant pu être utilisés lors de la phase de finition de l'appareil ou des travaux d'installation.
- Merci de bien vouloir également tester tous les organes de commandes avant mise en exploitation de l'appareil.

4 - Utilisation normale

Mettre l'appareil sous tension

A - Utilisation en chauffe assiettes

1. Charger les assiettes à chauffer environ deux heures avant le service.
2. Répartir les assiettes dans l'enceinte de l'étuve. Pour une meilleure répartition de la chaleur, les positionner sur le fond et le grille intermédiaire et prendre soin de distribuer les piles en laissant quelques centimètres d'espace entre elles.
3. Agir sur la manette du thermostat (Fig. 1 – Rep. 1) de façon à atteindre la température désirée (Dans ce cas, entre 50 et 60°C). Le voyant orange (Fig. 1 – Rep. 2) s'éclaire, indiquant que l'appareil chauffe.
4. Lorsque l'appareil atteint la température souhaitée, le voyant orange s'éteint.

Remarque : Le voyant orange peut se rallumer ponctuellement durant l'utilisation. Cela signifie que les résistances sont à nouveau alimentées afin de compenser les pertes de température (Lors d'une ouverture prolongée de porte par exemple).

B - Utilisation pour maintien en température

Attention : Merci de vous référer à la réglementation en vigueur concernant la conservation des aliments en liaison chaude. Les contenants doivent obligatoirement être couverts (Utiliser un couvercle, ou dotés d'un opercule résistants à la chaleur).

1. Préchauffer l'étuve, environ trente minutes avant utilisation (Dans ce cas, on préférera une température comprise entre 75 et 85°C).
2. Charger les contenants à maintenir en température dans l'appareil.



ATTENTION

Les étuves ne sont pas des dispositifs de remise en température. Les aliments chargés en contenants sont déjà à la température. Les aliments chargés en contenants doivent déjà être à la température réglementaire de liaison chaude.

Il est à noter que les assiettes ou contenants sont chauds au sortir de l'étuve. Merci donc de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la préhension de ces derniers (Port d'EPI adaptés).

5 - Mise hors service

1. En fin de journée, ramener toutes les manettes sur la position « 0 ».
2. Déconnecter l'appareil du réseau électrique et gaz.
3. Procéder au nettoyage de l'appareil selon les instructions et recommandations de la section suivante.

SECTION 4 – NETTOYAGE & ENTRETIEN

1 - Avertissements



ATTENTION

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2 - Nettoyage – Habillages en acier inoxydable

Le nettoyage des habillages sera réalisé au moyen d'une éponge imbibée d'eau savonneuse ou autre produit détergent neutre. Utiliser un chiffon sec et propre pour le séchage, puis passer un chiffon gras sur les surfaces après séchage afin de préserver l'aspect du matériel dans le temps.

Remarque : En cas de salissure incrusté, il est possible d'utiliser le côté abrasif de l'éponge, en prenant soin de frotter dans le sens du polissage.

3 - Nettoyage – Enceinte de l'étuve

Le nettoyage de l'enceinte peut être réalisé selon le même protocole que les habillages en acier inoxydable.

ANNEXES

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Thermostat tripolaire	01995A		Voyant Orange 230V 400V	173640 173645	
Résistance 750W	02060A		Manette électrique	501146	
Insert pour manette électrique	07879A				

